

Votre chemin: ... > Official city > Press releases > Novembre 2006 > Trophée Eco-conscience 2006 – résultats du concours

Communiqué

du 20.11.2006

Trophée Eco-conscience 2006 - résultats du concours Le jury récompense un projet de tongs biodégradables

Le 5^e Trophée Eco-conscience est attribué à la société Palapas Sàrl Bioapply de Genève pour son projet de tongs biodégradables et compostables, un produit de grande consommation fabriqué à base d'amidon de maïs européen. Outre le Trophée de la conscience écologique et son chèque de 10'000 francs, un certificat d'excellence est attribué pour récompenser l'ingéniosité mise au service de la protection de l'environnement et de la durabilité.

Avec la réception de 26 dossiers, l'édition 2006 du Trophée Eco-conscience a permis de découvrir un foisonnement d'idées ayant toutes trait aux domaines techniques, didactiques ou institutionnels dans le domaine de la protection de l'environnement et de la durabilité. Cette année, le Trophée est attribué à la société genevoise Palapas Sàrl Bioapply.

Palapas Sàrl BioApply se donne pour vocation d'offrir des solutions alternatives à la consommation d'emballages en plastique et de produits à base de pétrole en favorisant les matières renouvelables, biodégradables et compostables d'origine végétale. Pour le Trophée, la société a présenté une tong entièrement constituée de biopolymères, issus d'amidon de maïs. Cette tong, actuellement au stade de la réalisation, est produite en Italie et les matières premières utilisées sont issues exclusivement de l'agriculture européenne. Le jury a apprécié le fait qu'une telle société se soit saisie d'un produit de grande consommation dont elle a modifié fondamentalement son rapport à l'environnement.

Cette année, le jury a également attribué un prix d'excellence à la société Colas Suisse SA pour son enrobé bitumineux VALORCOL, composé à 100% de granulats d'asphalte recyclé et nécessitant deux fois moins de liant que les enrobés ordinaires grâce à la valorisation de l'asphalte déjà contenu dans les matériaux utilisés. Sa fabrication et son application se font en outre à température ambiante alors qu'une chaleur de l'ordre de 150° C est nécessaire pour un enrobé traditionnel.

Créé en 2001 par la Ville de Lausanne et l'Hôtel Beau-Rivage Palace, le Trophée Eco-conscience a pour objectif de mettre en valeur des pratiques respectueuses de l'environnement dans la vie économique. Sous la forme d'un concours, il s'adresse aux entreprises, groupes de recherche, institutions, particuliers ou encore aux collectivités qui développent, face à une question écologique rencontrée dans leur activité, une réponse originale permettant de préserver l'environnement.

Hôtel Beau-Rivage Palace

Ville de Lausanne, direction des travaux

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec:

Olivier Français, président du jury, directeur des travaux de la Ville de Lausanne,
tél. +41 21 315 52 00



Service de l'information

Info presse
Hôtel de Ville
Place de la Palud 2
Rez-de-chaussée
Case postale 6904
1002 Lausanne

→ Write to us
Phone +41 21 315 25 50
Fax +41 21 315 20 05

lundi-vendredi
07h30-12h00
13h30-17h00

tl: Saint-François; métros, LEB: Flon

<http://www.lausanne.ch/view.asp?DocId=25782>